

SÉANCE DU 24 JUILLET 2026

Le 24 juillet deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de CHILLY, dûment convoqué, s'est réuni à 20 h 00 en salle du conseil municipal de la commune de CHILLY, en séance publique, sous la présidence de M. Emmanuel GEORGES, Maire.

Étaient Présents :

Messieurs GEORGES Emmanuel, DEROBERT Thierry, DEGEORGES Guillaume, JOURNET Bertrand, CADDoux G  rald, DEGEORGES Laurent, ARMANINI Herv  , SALEM Christophe et FERNANDEZ Bernard.

et Mesdames COCATRIX Laetitia, BERTHIER C  line, BURNET B  atrice, MONOD Ga  lle, DIDIER Marilyne, DUTOIT Alix et BOUILLE Leslie.

  taient absents et excus  s : M. FAVRE-BONVIN Bruno et Mmes MAZUY Sabrina et MIRALLES Clara.

Le quorum fix      10 participants est atteint puisque le nombre de pr  sents est 16.

Madame COCATRIX Laetitia est   lue secr  taire de s  ance.

ORDRE DU JOUR :

- **APPROBATION DU PROC  S VERBAL DE LA S  ANCE DU 19 JUIN 2026 :** Monsieur le Maire donne lecture du proc  s-verbal de la s  ance du 19 juin 2026. Il est approuv      l'unanimit  .

D  LIB  RATION N   2026-042

PAGE 1 DE 2

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCI  RE ENTRE LA CCUR ET LA COMMUNE POUR LE LOGICIEL RIS.NET GESTION SIMPLIFI  E V3 – RGD SAVOIE MONT-BLANC – EXERCICE 2026

Vu le Code g  n  ral des collectivit  s territoriales,

Vu la convention de participation financi  re    intervenir entre la Communaut   de Communes Usse et Rh  ne et les communes membres, dont la Commune de Chilly, relative    l'abonnement au logiciel RIS.NET Gestion simplifi  e V3,

Vu le devis   tabli par le groupement d'int  r  t public RGD Savoie Mont-Blanc pour un montant total annuel de 17 564,58    TTC,

Consid  rant que ce logiciel permet la mutualisation de la gestion, de la production et de l'exploitation de donn  es g  olocalis  es et de r  f  rentiels techniques au service des collectivit  s membres,

Consid  rant la n  cessit   de d  finir une r  partition financi  re entre la Communaut   de Communes Usse et Rh  ne et les communes membres sur la base d'un prorata du co  t global de l'abonnement,



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** la convention fixant les modalités de répartition financière entre la Communauté de Communes Usses et Rhône et les communes membres relative à l'abonnement au logiciel RIS.NET Gestion simplifiée V3 pour l'exercice 2026.
- **DE PRÉCISER** que la répartition financière est établie sur la base d'un prorata du montant total de l'abonnement annuel fixé à 17 564,58 € TTC.
- **DE CONSTATER** que la contribution annuelle de la Commune de Chilly est fixée à 651,64 € TTC pour l'exercice 2026.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

[Délibération approuvée à l'unanimité.](#)

QUESTIONS DIVERSES

- DÉCISIONS DU MAIRE :

- Devis TKE (GSM 4G élévateur école) : 650,00 € HT.
- Devis SONANCE AUDITION (bouchon anti-bruit ATSEM) : 362,50 € HT.
- Devis COLAS (route de Planaise) : 32 270,00 € HT.
- Devis COLAS (rustines route des Grands Prés) : 2 208,00 € HT.
- Devis COLAS (2T enrobés à froid) : 328,00 € HT.
- Devis GEHOM (levé topo « maison GERMAIN ») : 1 219,61 € HT.
- Devis MACADAM (enrobés route du Stade) : 13 000,00 € HT.
- Devis MACADAM (reprise fissures route du stade) : 4 750,00 € HT.
- Devis MACADAM (enrobés complexe sportif) : 27 340,00 € HT.
- Devis DUCLOS TP74 (EP Quincy) : 9 125,00 € HT.
- Devis DUCLOS TP74 (EP Quincy-RD197) : 3 305,00 € HT.
- Devis VILLI (bulletin municipal) : 2 015,00 € HT.
- Devis GRANDCHAMP FRERES (gâche accès restaurant scolaire) : 237,50 € HT.

TRAVAUX D'EAU :

La consommation communale globale s'est stabilisée. Cela est dû à la baisse des températures et peut-être à une consommation plus rationnelle des abonnés. Nous sommes excédentaires en production d'eau mais il est précisé qu'il faut poursuivre l'effort collectif et limiter tant que possible la consommation de chacun.

Phase III : travaux Planaise – les Platons – Les Treges :

- Planaise : La réception a été faite le 17 juillet. Il ne reste que les enrobés de la route de Planaise à faire. Un panneau signalant les travaux sera ajouté ce samedi 25 juillet.

Phase IV Le Chatelard : L'entreprise MONTMASSON travaille sur ce projet. Une réunion technique a eu lieu le vendredi 17 juillet. L'objectif est de préparer le dossier afin de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental.

Forage de Chaude Fontaine : Le forage a été remis en service le mercredi 24 juin. Les deux pompes ne fonctionnent pas en alternance. BESSON doit intervenir pour régler le problème.

Recherche de fuite : une fuite a été réparée route des Vorges. Une fuite présumée n'a pas encore été localisée sur la nouvelle antenne alimentant l'extension du foot.

Poteaux incendie :

L'entreprise BESSON TP doit faire parvenir un devis pour le contrôle des poteaux incendie. Au préalable un procès-verbal de réception doit être réalisé pour chaque nouveau PI. Les pompiers doivent organiser les contrôles visuels.

Les factures d'eau sont éditées et sont en cours d'envoi auprès des foyers. Il reste celle de l'autoconsommation de la commune à traiter.

Mme Gaëlle MONOD observe que le volume annuel 2025 de consommation d'eau est nettement supérieur à celui de 2024 : elle interroge sur les origines de ce changement. M. le Maire répond que la consommation évolue selon plusieurs indicateurs. Le RPQS à venir permettra d'avoir une analyse plus précise.

- TRAVAUX DE VOIRIE :

RD 17, Route des Grands Champs :

Phase III : Une convention a été reçue. Elle valide le principe des travaux demandés. Cependant elle ne mentionne pas la participation financière du département. Après échanges avec les services départementaux, une nouvelle convention doit être transmise après validation par leur assemblée délibérante.

Route de Ferraz :

Les travaux sont quasiment terminés. Il reste des fossés à curer et la terre retirée à mettre en banquette.

« Nids de poule » : ils ont été rebouchés cette semaine.

Renforcement électrique Le Châtelard :

Les travaux sont en attente de la subvention du SIESS (décembre 2026) et ne démarreront pas avant 2027.

Bouclage 20 000 V Quincy :

Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage d'ESS par les entreprises DUCLOS TP74 et BOUYGUE. Ils ont démarré le 6 juillet et doivent se terminer mi-septembre. Le génie civil est bien avancé. Les coffrets et les candélabres doivent être posés fin de semaine 31.

Des travaux de reprise de réseau d'eaux pluviales ont été commandés au début de la route de Quincy, à l'intersection avec la RD 197.

Points de collecte OMr et tri :

Il convient que la commission voirie doit mener rapidement une réflexion globale sur l'ensemble des aspects liés aux apports volontaires, tant en matière de communication que d'aménagement.

Le point de La Cry devra être amélioré et renforcé par les conteneurs du cimetière.

Abribus de Ferraz :

La demande à la Communauté de Communes Usses et Rhône vient d'être effectuée pour déplacer l'abribus. L'aménagement est un préalable à toute demande.

Complexe sportif et route du stade : les devis des enrobés ont été validés. Pour la voirie, la solution la plus simple techniquement a été retenue.

Route de Mannecy : les enrobés des accotements étant dégradés par endroit, une réfection est à prévoir. Des accotements devront également être confortés.

- **FONCIER :**

Biens sans maître :

Les arrêtés ont été transmis au service de la publicité foncière. Nous avons reçu le 23 février un courriel de la SPFE d'Annecy signalant que trois des cinq dossiers déposés à la SPFE présentaient des irrégularités détectées après l'acceptation initiale du dépôt. La procédure de dépôt doit être reprise pour ces trois dossiers.

Achat REVENU-FRAU :

Les demandes de paiement pour les mainlevées ont été faites.

Nous n'avons pas de retour concernant CNP caution.

Nous avons reçu les éléments concernant la seconde hypothèque. Ils seront transmis au notaire pour qu'il puisse nous préparer la mainlevée.

Il est difficile de prendre contact avec Mme FRAU, ce qui est nécessaire pour pouvoir faire progresser le dossier.

Carrières de Chilly :

Un projet d'extension pour les années 2033-2063 est en cours d'étude. Il n'y a pas d'élément nouveau.

- **BÂTIMENTS :**

Maison Germain :

La réunion de démarrage avec le collectif BOO a eu lieu le vendredi 26 juin 2026 à 18h00. Le plan topographique sera livré aux architectes en début de semaine prochaine.

Extension du club-house :

Les abords prévus au marché sont terminés. Il reste à installer un garde-corps sur le mur du parking et à faire les enrobés.

Il manque encore une ou deux pièces nécessaires à la mise en service de l'éclairage public. L'installation sera équipée d'une horloge astronomique avec une fonction de marche forcée. L'inauguration sera organisée une fois l'ensemble des travaux achevé.

Services Techniques :

Devant la dispersion des sites, leur confinement et leur faible capacité de stationnement, face au manque de vestiaires et à l'absence de normes PMR et devant la menace de la suppression du local dit « LAMARCHE », les services techniques ont besoin d'un bâtiment. Afin de définir nos besoins, une aide a été demandée au CAUE 74. L'objectif est de conventionner afin qu'ils nous aident dans une démarche complète d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le lever topographique a été réalisé et reçu.

Les commissions voirie et bâtiments doivent se réunir pour réfléchir au projet.



École :

Les travaux de réfection de l'étanchéité du toit plat de la primaire sont en cours. Les travaux de réfection des peintures vont se poursuivre (en intérieur avec les plafonds ; en extérieur avec la façade nord du préau de la primaire (une bande plus foncée de 1m40 de haut sur la partie basse de la façade pour que l'ensemble soit moins salissant).

L'entreprise « Les Boiseries Artisanales » nous fait savoir que la réalisation des cloisons des sanitaires de l'école maternelle ne pourra pas se faire cet été.

Nous sommes en attente de la réalisation des auvents au-dessus de la porte d'entrée arrière de l'école maternelle. Les travaux sont prévus la semaine prochaine.

Église :

Après plusieurs échanges techniques avec de l'entreprise GOULLIoud, le choix s'est porté sur un chauffage au fioul. L'entreprise GOULLIoud a été désignée pour assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle nous a préparé les pièces pour la consultation.

Une consultation sans publicité est en cours et se termine le 7 août. Trois lots (Gros Œuvre, Electricité et Chauffage) sont concernés.

Crèche de MOUGNY :

Il faut envisager la reprise des encadrements.

Les dispositifs anti-pince-doigts de la porte principales sont déchirés. Il faut les remplacer.

Appartements communaux :

- Appartement gauche de la cure :
 - Le Conseil municipal décide de laisser en suspens, pour le moment, le changement des fenêtres.
- Appartement école 2^{ème} montée au 1^{er} étage droit :

Le logement a été libéré. Les services techniques s'occupent du démontage. Il est constaté que le plancher de la salle de bain est abîmé (probablement à cause d'une fuite) et doit être changé sur une surface d'environ 1 m².

Salle communale :

La visite de sécurité du bâtiment, en présence de M. Thierry DEROBERT, 1^{er} adjoint en charge des bâtiments, a eu lieu le mardi 23 juin. Seul le SDIS était présent. Voici les observations et les travaux d'aménagement souhaités :

- Alarme : message vocal + coupure des prises électriques pour stopper la sono éventuelle + allumer les lumières.
- Une porte coupe feux 1 heure doit être installée entre la cuisine et le couloir.
- un local stockage indépendant doit être créé pour les chaises et les tables dans la salle)
- Crémone pompier à la place des targets pour les demi-portes des salles de l'étage.
- Salles de l'étage : les utilisateurs doivent recevoir une formation sur l'utilisation des extincteurs et l'utilisation de l'alarme (ajouts des indications à la convention de la location).
- Les trois portes cintres mobiles doivent être supprimés Tout porte-manteau doit être fixé au mur
- Le registre de sécurité doit être bien complété.

=> avis favorable reçu de la sous-commission de la sous-préfecture.



- **URBANISME :**

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déposées :

- ✧ M. BOUCHER Laurent, CURNILLEX, installation d'une clôture
- ✧ M. ARMANINI Hervé, CURNILLEX, réfection de la toiture, remplacement de la couverture
- ✧ Société E-LAKE (pour M. GLUCK Jean-François), DAROGNE, Installations de 12 panneaux photovoltaïques

Accordées :

- ✧ M. BERTHAUD Geoffray, CHEF-LIEU, Changement de porte d'entrée
- ✧ M. CHENE Gilles, CHEF-LIEU, Remplacement de bardage bois

Refusée :

- ✧ M. HAZARD Nicolas, GRANGE BOUILLET, installations d'une clôture en panneaux de grillage rigide de couleur gris anthracite
- ✧ Mme CERDAN Alexandra, CHEF-LIEU, pose d'un brise-vue.
- ✧ La Ferme de la Corbière (représentée par Mme FOREL Cristel), LA CORBIÈRE, installation d'un mobil-home pour loger l'exploitant agricole durant la durée des travaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Déposés :

- ✧ M. LOURENCO BRAS RUI Miguel (pour M. NEVEU Johan), LES VERNAYS, rénovation d'une construction existante
- ✧ M. JEANTET Florent, BOTILLY, construction maison ossature bois avec carport
- ✧ M. PRETI Loïc, CHEF-LIEU, démolition garage existant et construction d'un nouveau garage.

OAP n° 8 :

À la suite du dernier conseil, la société EUROPEAN HOME a été informée que la commune souhaitait attendre l'avancement du projet de bâtiment des services techniques pour prendre une décision. La société prend bonne note de cette décision mais demande le détail du planning envisagé. Leur objectif est de ne pas complètement abandonner le projet et d'informer l'autre propriétaire de la situation.

- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNE USSÉS ET RHÔNE :**

Commissions intercommunales :

Nous pouvons proposer des élus pour participer aux commissions de la CCUR.

Commission « administration générale et ressources humaines » : Néant.

Commission « finances – comptabilité » : Mme Béatrice BURNET.

Commission « urbanisme – aménagement du territoire » : Mme Laétitia COCATRIX.

Commission « mobilités – transports – environnement » : M. Laurent DEGEORGES

Commission « gestion des déchets » : M. Guillaume DEGEORGES.

Commission « assainissement des eaux usées » : M. Guillaume DEGEORGES.



Commission « social – enfance – jeunesse : Mme Céline BERTHIER.
Commission « communication – événements – relations communes » : Néant.
Commission « développement économique » : M. Bertrand JOURNET.
Commission « bâtiments – travaux » : M. Emmanuel GEORGES.

- **GESTION DES AFFAIRES SCOLAIRES :**

Le projet de création d'un Conseil municipal des jeunes progresse, prochaine réunion fixée le 22 août avec l'intervention de l'association ACNJV 74.

Un projet de réalisation d'une fresque a été proposé par une institutrice (Marie) - ce projet serait réalisé en collaboration avec Mme Sophie BENOIT (artiste peintre).

Restaurant scolaire : une baisse du nombre des repas est à noter. Cela est dû à l'absence longue durée sans remplacement d'une institutrice et à la canicule du mois de juin (2 repas sur 3 en moins). Les intrants ont également subi une hausse de 15% de leur coût. Leur bilan serait déséquilibré avec une perte sur l'exercice.

- **BIBLIOTHÈQUE :**

Mme Céline BERTHIER a rencontré la présidente, Mme Stacy COUTIER. Cette dernière propose de réaliser la porte ouverte de la bibliothèque en même temps que la réunion prévues pour accueillir les nouveaux habitants. Mme COUTIER est très motivée et engagée pour la réalisation d'actions en espérant que les visiteurs seront au RDV. Elle répond favorablement pour participer à des nouveaux partenariats avec la commune (octobre rose, village don d'organe).

En revanche, concernant la demande d'installation d'une boîte à livres au chef-lieu, Mme COUTIER émet un avis défavorable, craignant que des personnes y déposent les livres empruntés à la bibliothèque, ce qui pourrait entraîner une confusion entre les deux dispositifs.

- **GESTION DU CIMETIÈRE :**

RAS.

- **COMMUNICATION :**

Bulletin municipal :

Le bulletin est consultable de façon dématérialisée sur le site de la mairie : www.chilly.fr et des exemplaires sont mis à disposition à la mairie, dans les boîtes à livres et à la bibliothèque. L'exemplaire numérique est bien consulté : de nombreux administrés l'ont confirmé en ajoutant que cette lecture était plus pertinente en choisissant uniquement les articles qui les intéressent.

Mme BERTHIER revient sur le projet d'installer une boîte à bulletins près de l'école : le mobilier est toujours en recherche.

Le premier exemplaire du Bulletin Municipale de ce mandat se finalise. Le premier jet comprenait 56 pages, puis 48 pages après un tri sur les articles et leur contenu. Le devis du prestataire est donc un peu plus cher malgré la baisse du nombre d'exemplaires. Toutes les associations et les commissions communales ont participé. La Livraison est prévue fin août. Une affiche sera déposée sur chaque panneaux d'affichage dans la commune pour diffuser cette information. La distribution sera maintenue comme précédemment.

Intramuros :

Mme BERTHIER présente une nouveauté sur l'application : il s'agit d'un onglet sur la page d'accueil pour accès direct à la lecture du dernier bulletin.

Bulletin intercommunaux : distribution dans les boîtes par chaque conseiller.

Informatique :

RAS.

- COMPTES RENDUS DE COMMISSIONS :

Commission vie associative et lien social :

Mme BERTHIER indique que la prochaine réunion se tiendra le 5 août avec l'objectif de finaliser la charte village ambassadeur du don d'organes. Céline indique qu'il y a un article poignant sur ce thème dans le bulletin avec un témoignage. L'invitation est rédigée pour la réunion des nouveaux habitants et distribuée dans les foyers concernés. Lors de cette réunion seront invités des associations pour se présenter. Elle se tiendra le dimanche 20 septembre à 10H00.

Les livrets d'accueil sont distribués par les secrétaires à chaque ouverture de nouveau compteur d'eau.

M. Laurent DEGEORGES interroge sur l'implantation des panneaux d'affichage. Un travail est prévu pour positionner l'affichage municipal.

M. Bertrand JOURNET partage une suggestion concernant un panneau d'affichage numérique sur le bord de route. M. le Maire précise qu'un devis avait été obtenu en 2019 pour un affichage monochrome d'un montant de 13 870,00 € HT.

Concernant l'affichage légal digital, afin que la commune soit plus performante sur la création de contenu à diffuser, il est proposé d'ouvrir une formation CANVA à Magalie.

Commission voirie :

Préparation des projets envisagés pour 2027 et les années à suivre (sécurisation des déplacements piétons du lotissement « Clos du Village » vers le nouveau et futur point propre situé « Bois Magnin » et peut-être en filant vers La Cry, sécurisation des déplacements piétons dans Novéry, sécurisation au cœur du chef-lieu. Réfection des enrobés route de Botilly, sur la partie sommitale de la route du Stade et autour du complexe sportif. La sécurisation de Mougny (RD 17) est toujours en attente des réponses du département.

Commission manifestations :

M. Bertrand JOURNET et Mme Alix DUTOIT étudient plusieurs devis pour l'achat de vaisselle et couvert pour équiper la salle du conseil. Le conseil propose d'ajouter des verres à la commande.

La manifestation « Septembre en Or » aura lieu le vendredi 18 septembre 2026. Le format sera sensiblement identique à celui de l'édition 2025, avec la présence d'un food truck et des animations. L'association « Les Galets pour la vie » tiendra un stand de crêpes ainsi qu'un stand de peinture sur galets.

L'édition 2026 de la Marche Rose aura quant à elle lieu le dimanche 18 octobre 2026.



Commission Paysage et cadre de vie :

Mme Leslie BOUILLE a rencontré le directeur de l'école pour échanger sur les cours. Il en a profité pour rappeler les risques liés à la proximité de la sortie de la cour sur la route et évoquer les problèmes de chaleurs. Concernant la cour maternelle : il est rappelé que les arbres vont être changés car malades. L'objectif est de mettre des arbres ayant un couvert plus conséquent afin d'avoir plus d'ombre. Le directeur de l'école relance la demande de mobilier extérieur. Concernant la cour de primaire : il confirme que la partie goudronnée est bien adaptée pour faire des activités et propose de planter des arbres sur une périphérie pour apporter de l'ombre. Il demande s'il serait possible d'ajouter le city stade dans l'enceinte scolaire. La petite cour n'est plus vraiment utilisée et il propose de lui donner une nouvelle destination : classe dehors - végétalisation - zone calme. Des échanges avec les instituteurs et les ATSEM seront à poursuivre en septembre afin de converger vers des améliorations promues par tous.

- COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS :

SIESS : M. DEGEORGES Guillaume indique avoir participé au comité syndical du SIESS du 30 juin : présentation du bilan 2025, notamment des points de satisfaction concernant le délai de prise en charge des interventions d'urgence et de la participation financière auprès des communes. La réunion s'est terminée sur la visite du site d'Argonay qui héberge un des deux postes source du syndicat.

- DIVERS :

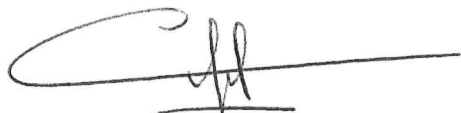
Déménagement de la maison de retraite : l'EHPAD déménage le 22 septembre. La CCUR fait appel à des volontaires afin d'aider ce jour-là. Nos services techniques seront présents.

Les archives communales ont été contrôlées par les archivistes du département. Rien à signaler.

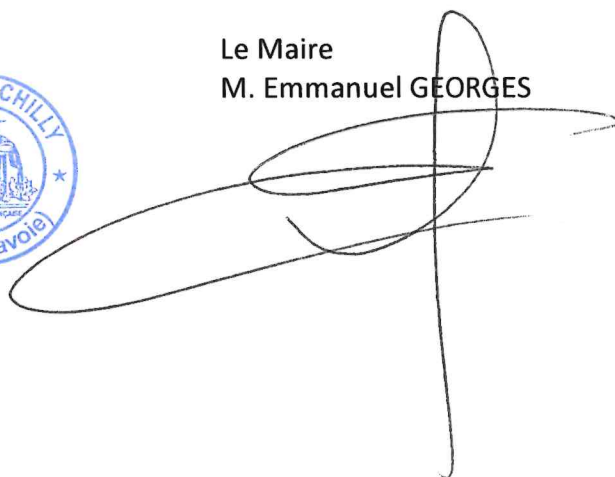
Monsieur le Maire clôture la séance à 22h05.

À CHILLY,
Le 24/07/2026.

La secrétaire de séance,
Mme Laetitia COCATRIX



Le Maire
M. Emmanuel GEORGES



ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
CAO : Commission d'Appel d'Offres
CCUR : Communauté de Communes Usses et Rhône
EIRAD : Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation.
OMr : Ordures Ménagères résiduelles
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
RD : Route Départementale
SCoT : Schéma de cohérence territoriale.
SPFE : Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement.